

Je suis affecté(e) au 1^{er} tour au LP Le Nivolet

Comment avoir mon dossier d'inscription

Les dossiers papier seront disponibles dès les résultats d'affectation soit le mardi 30 juin 2026 à partir de 13H30 ou sur place le jour des inscriptions

Je prépare mon dossier

Je me présente le jour des inscriptions avec toutes les pièces demandées (voir en page 2)

Inscriptions au lycée

- Jeudi 2 juillet 2026 de 8h30 à 17h30
- ou vendredi 3 juillet 2026 de 8h30 à 17h30

Tout dossier incomplet sera refusé

Pièces obligatoires pour TOUS les élèves lors de l'inscription

- 1 photo d'identité originale avec nom, prénom, classe de l'élève au dos de la photo
- 2 photocopies complètes du livret de famille (parents + tous les enfants)
↳ Pour le dossier élève et pour les allocations de stage
- Si jugement : fournir une copie
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal ↳ *intendance*
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal (élève ou représentant légal) du compte sur lequel seront versées les Allocations de stage
- N° sécurité sociale de l'élève
- Photocopie de la carte d'identité - ou passport de l'élève (en couleur)
- Les élèves qui sont pris en charge par des associations ou le Conseil Départemental et qui n'ont pas de pièce d'identité, merci de fournir un acte de naissance ou/et une attestation d'identité en précisant le pays et la commune de naissance.
- Les élèves de nationalité française, âgés de 16 ans et plus doivent fournir une photocopie de l'attestation de recensement (à demander en mairie) ou le certificat de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- Afin de permettre aux élèves de participer aux activités périscolaires et d'apporter une aide aux voyages pédagogiques, une cotisation facultative de 10 euros vous est demandée - Chèque à l'ordre de « Maison des Lycéens »

Pour tous les demi-pensionnaires :

1 chèque de provision d'un montant de **86 €** à l'ordre du Lycée Le Nivolet

1 BMA Ebéniste : copies diplôme et relevé de notes du CAP